

Revue Potier

L'INFORMATION HISTORIQUE

33^e ANNÉE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
1 9 7 1

N° 5

ÉDITIONS J.-B. BAILLIÈRE
PARIS

R. B. Potier, reproduit avec le consentement de l'auteur

L'Information Historique

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

Dates de parution : janvier-février; mars-avril; mai-juin; septembre-octobre; novembre-décembre.

Ancien Directeur : **Jules ISAAC**, Inspecteur général honoraire de l'Instruction Publique (1877-1963)
Ancien Secrétaire général : **Robert SCHNERB** (1900-1962)

DIRECTEURS :

Émile COORNAERT

Professeur honoraire au Collège de France,
Membre de l'Institut

Albert TROUX

Inspecteur général honoraire
de l'Instruction Publique

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

Louis TRENARD

Professeur à la Faculté des Lettres de Lille

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

ÉDITIONS J.-B. BAILLIÈRE, 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS (6^e)

Téléphone : Danton 96-02 et 03. — C. C. Postaux : PARIS 202. — R. C. Seine 57 B 20463 — R. P. Seine C. A. 4615

SERVICE DES ABONNEMENTS : MÉDICIS 50-75

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1971

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

	Mise au point	
Georges LEFRANC : Léon Blum, chef de Parti (1)		203
	Varia	
René POTIER : Réflexions sur une « Question d'Alésia » (1)		211
Claude LÉVY : Un journal parisien sous l'Occupation (1940-1944) : « Les Nouveaux Temps »		215
	Du nouveau sur...	
L'Angleterre des Stuarts et de Cromwell , par Louis TRENARD		223
L'État monarchique sous le règne de Louis XV , par Michel ANTOÏNE		228
L'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871 , par Henri HIEGEL		231
	A travers les périodiques	
La Commune (1871) (suite), par Albert TROUX		232
	A travers les livres d'histoire	
Généralités; Antiquité; Moyen Age; Temps modernes; Époque contemporaine , par Michel BUR, Emile COORNAERT, Louis HARMAND, Hubert MÉTHIVIER et Albert TROUX		234

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

	Questions pédagogiques	
L'enseignement de l'Histoire par les textes , par Louis TRENARD		240
	Pages choisies	
L'élément historique dans la pensée de Pierre Mesnard , par Jean-Claude MARGOLIN		246
	Historiana	
Les cris de Paris		248 201

RÉFLEXIONS SUR UNE « QUESTION D'ALÉSIA »

[N.D.L.R. — Dans son premier article sur César en Gaule (1), notre fidèle collaborateur Louis HARMAND, spécialiste d'histoire de l'Antiquité, raillait « les chercheurs avides d'innover et de démolir les positions antérieures par désir de se montrer originaux »; dans le second (2), il réfutait vigoureusement l'hypothèse formulée ici même par l'un d'entre eux, M. René POTIER, alors professeur de Lettres au Lycée de Caen, sur la localisation à Cornu, près de Champagnole, du site d'Alésia (3).

En réplique à ce dernier article, M. Potier a rédigé les pages suivantes, dont il nous a demandé l'insertion. Informé par nous de cette requête, M. L. Harmand nous a avisés qu'ayant fait « un exposé très complet des arguments qui rendent inacceptable la thèse de M. Potier », il n'avait pas « l'intention de répondre ». « Il estime d'ailleurs qu'il n'y a pas lieu de prolonger une polémique inutile. »

Celle-ci sera donc close avec la publication des lignes qui suivent. Est-il besoin de préciser que nous les diffusons, non seulement pour satisfaire au droit de réponse de leur auteur, mais aussi afin d'offrir à nos lecteurs le maximum de renseignements sur une question toujours si controversée? (3 bis).

**

Avant d'en venir à sa « question d'Alésia » (*Inf. Hist.*, 1970, 3, pp. 112 ssq.), je voudrais rappeler à M. Louis Harmand le sens de notre démarche. Nous recherchons l'oppidum d'Alésia, que nous considérons méthodiquement comme une métropole disparue, mais nous ne prenons le relais d'aucun site pour ranimer une vieille « bataille » qui, mal engagée, était perdue d'avance pour l'un et l'autre camps. Il est donc inexact de prétendre que Cornu « brusquement s'est dressé devant l'horizon des chercheurs avides de remplacer Alaise » (*Inf. Hist.*, 1970, 3, p. 112). Si

(1) *Inf. Hist.*, 1969, 4, pp. 155-164.

(2) *Inf. Hist.*, 1970, 3, pp. 112-120.

(3) René POTIER, *Un nouveau site pour Alésia* (*Inf. Hist.*, 1968, 2, pp. 79-86; 3, pp. 129-134, Cf. aussi, sur cette hypothèse, les réflexions de MM. Pierre GRILLON et Louis RICHARD, *Inf. Hist.*, 1968, 5, pp. 216-221.

(3 bis) Dans ce texte, les initiales B. G. désignent naturellement les *Commentaires* de César sur la guerre des Gaules.

(Suite de la page 210)

tous les parlementaires qui se sont compromis avec Vichy, c'est Léon Blum — alors encore détenu à Buchenwald — qui redevient le chef, avec comme lieutenants Vincent Auriol et Daniel Mayer, appelé au Secrétariat Général.

(Sera continué)

GEORGES LEFRANC
Agrégé d'Histoire, Docteur ès Lettres

Cornu nous est apparu comme une Alésia « idéale (4) », c'est que cet oppidum, loin d'avoir fait l'objet d'un choix arbitraire, est le résultat d'une longue enquête scientifique menée avec l'appui du texte de César et des cartes d'état-major sur un immense rectangle géographique. Je me suis expliqué clairement et M. Louis Harmand a tort de sembler l'ignorer. A l'aide d'un portrait robot d'Alésia, ont été passés au crible plus de 300 sites, y compris celui d'Alise; il ne tenait donc qu'à Alise de se conformer, pour être retenue, aux paramètres exigibles de l'Alésia de César; elle s'est éliminée d'elle-même, faute de ressemblance. Il m'était impossible, dans un simple article, de m'étendre sur ce procédé d'investigation, et M. Louis Richard avait raison de souhaiter suivre cette démarche en détail (5). Je pense que je pourrai satisfaire ailleurs cette légitime curiosité... Mais la recherche scientifique et désintéressée qui nous a conduits à Cornu interdisait à M. Louis Harmand d'écrire : « On suit donc, dans la discussion, un chemin au rebours de la saine critique, puisqu'on présume l'issue et que l'on s'y cramponne, faisant bon marché des obstacles » (*Inf. Hist.*, 1970, 3, p. 112), alors que c'est précisément le reproche que tous les adversaires d'Alise adressent depuis cent ans à ses partisans.

Cela dit, la thèse que défend M. Louis Harmand n'est autre que celle de E. THÉVENOT, dont la démarche — parce qu'elle ne vise qu'à sauver Alise à tout prix — apparaît obstinément négative. Alors que le regroupement des légions après Gergovie et leur stationnement prolongé, devenus impossibles chez les Sénon après le ralliement des Eduens à la rébellion, exigeaient que ces troupes fissent mouvement vers le seul territoire qui pût encore leur offrir, avant leur départ pour la Province, le repos, l'abri et la subsistance — celui des Lingons, comme nous l'apprend Dion Cassius —, Thévenot objecte, seulement soucieux de sauver Alise : « Que l'on fasse partir César des environs de Langres en direction de la Séquanie, il est alors impossible de découvrir un champ de bataille assez rapproché d'Alise-Sainte-Reine pour que l'oppidum gaulois ait pu être atteint aussi rapidement que les *Commentaires* l'indiquent (6) ».

C'est encore parce qu'il se cramponnait à Alise que Thévenot, pour interdire aux légions la traversée de la Saône, fait si bon marché des témoignages de Dion Cassius et de Plutarque et jette l'anathème sur Jérôme CARCOPINO, quand cet historien eut enfin admis que trois textes au moins (ceux de Cassius, de Plutarque et de César) situaient à coup sûr l'Alésia de César chez les Séquanes (7) : « Dangereux paradoxe

(4) Le terme est clair : il signifie seulement que cet oppidum est une Alésia vraisemblable, puisqu'elle est superposable à celle qu'a décrite César. Mais nous n'avons rien affirmé d'autre.

(5) Louis RICHARD, *Encore la question d'Alésia* (*Inf. Hist.*, 1968, 5, p. 220).

(6) E. THÉVENOT, *Les Eduens n'ont pas trahi*, Bruxelles, 1960, p. 116.

(7) J. CARCOPINO, *Alésia et les ruses de César*, Paris, 1958, pp. 121 et 144.

qui doit être réfuté, car, une fois ce point de vue accepté, on sera inéluctablement acculé à admettre une Alésia comtoise (8). » Et c'est parce qu'il ne veut pas d'Alésia comtoise que Thévenot a fait au latin de César les entorses que je me crois toujours en droit de dénoncer. Et dans quelle colère ne fût-il pas entré en apprenant qu'un doctrinaire d'Alise — et non des moindres — avait réduit à néant les prétentions de l'oppidum du Mont Auxois en refusant de reconnaître le Réa pour la montagne nord d'Alésia? (9). M. Jacques HARMAND ne fait guère que reprendre à son compte les arguments des adversaires d'Alise, mais ces arguments sont si massifs que ceux que M. J. LE GALL a tenté de leur opposer s'écroulent d'eux-mêmes dans le contexte du récit césarien de la bataille suprême sur les hauteurs du camp Nord (10). Si bien qu'il n'est pas « scandaleux » d'avancer qu'Alise n'a jamais eu d'autre valeur que celle, pour le grand public, de présenter une solution provisoire au problème d'Alésia, selon J. Carcopino lui-même (11), qui donnait confidentiellement aux spécialistes permission d'en discuter utilement. Or ce public, plus sensé que d'aucuns spécialistes, réclame maintenant autre chose que du provisoire. C'est ce que j'ai voulu faire entendre en citant pour référence l'article de B. GUITTONNEAU (12), dont la démarche ne peut scandaliser que ceux qu'elle gêne.

Alésia reste donc à découvrir. Les remarques correctives qui vont suivre n'ont pas d'autre ambition que de proposer des éléments de réflexion pour la recherche désintéressée de ce haut-lieu de notre Histoire.

Toponymie.

L'inscription de Martialis présente l'inconvénient d'être ébréchée largement au seul endroit où il eût été si important qu'on pût la lire sans avoir besoin de recourir à des suppositions hasardeuses. Mais même si le toponyme (dont l'initiale est, elle aussi, gravement amputée) peut être lu ALISIIA, ce que l'on doit retenir de plus certain concernant cette stèle, c'est ce qu'écrivait son inventeur en 1839 : « Il s'agit d'une inscription où le nom d'Alise (*Alisia*) se trouve consigné (13)... » Toutes les inscriptions ayant trait à Alise révèlent un toponyme dont le radical est invariablement ALIS- (14). Le radical ALES apparaît pour la première fois dans l'acte de translation des reliques de Sainte Reine en l'abbaye de Flavigny, en l'an 864. L'altération du terme ALISIIA en ALESIA est donc le fait non de César, mais de Bénédictins. Si Alise s'est constamment appelée ALISIIA jusqu'au IX^e siècle de notre ère, je ne vois pas pourquoi César, qui « n'a cessé d'user [d'interprètes] au cours

de ses campagnes (15) », aurait orthographié *Alesia* une bourgade que les indigènes s'obstinaient à écrire *Alisia*. Quant à la communauté d'origine que prétend établir entre ces deux toponymes une certaine philologie, qui part de l'hypothèse que Celtes et Latins faisaient mal le départ entre les différents *i* et les différents *e*, il n'est rien de plus conjectural. *Alisia* et *Alesia* ont été des cités aussi distinctes que le sont Alise et Alaise, et Alise est aussi loin d'*Alesia* que Ussel l'est d'*Uxellodunum*. Enfin, si nous supposons perdue, par exemple, une cité telle que *Vesuna*, il faudrait procéder avec plus de rigueur que ne le fait cette philologie pour la retrouver à Périgueux. L'inscription de Martialis est une pièce de choix de l'épigraphie concernant Alise; il est abusif d'en déduire autre chose.

Des *Mandubii* on ne sait rien, à vrai dire, sinon que cette appellation est exclusivement attachée aux habitants de la région d'Alésia. L'étymologie de ce mot demeurera donc litigieuse jusqu'à ce que l'on ait localisé cet oppidum avec certitude. Les érudits, partisans d'Alise, repoussent évidemment une origine du terme par *Dubis*, fleuve de Séquanie. Les Mandubiens d'Alise auraient été des spécialistes de l'élevage de « petits chevaux de trait » (celtique *Mandu*). Il serait bon toutefois que M. Louis Harmand s'entourât, lui aussi, des « précautions sérieuses » qu'il me conseille de prendre quand il aborde à son tour des questions aussi mouvantes et délicates que celles des origines des toponymes celtiques. E. DESJARDINS avait déjà rappelé, avec l'autorité qu'on lui reconnaît, qu'« en gaélique *m'an d'huib* veut dire près du Doubs (16) ». Or, *m'an d'huib* vaut bien *mandu* et, dans l'hypothèse plus que vraisemblable d'une Alésia séquane, il est naturel de penser que *Dubis* peut se trouver au cœur de *Mandubii*, comme *Sequana* est à l'origine de *Sequani*, *Arar* (la Saône), à l'origine des *Ambarri*, etc.; de nombreuses peuplades gauloises ont tiré leur nom de la proximité des cours d'eau. L'étymologie que j'ai proposée méritait donc un accueil moins dédaigneux.

A propos des fouilleurs napoléoniens.

Je n'ai jamais écrit que Stoffel avait personnellement ramassé 227 javelots. Mon intention était seulement de souligner fortement l'importance du rôle que lui faisait jouer l'Empereur, rôle « d'officier supérieur » que je ne pouvais confondre avec celui de « l'adjutant » Pernet (17). J'admets toutefois que ma phrase était amphibologique, comme est erronée par ailleurs la localisation que M. L. Harmand donne de l'oppidum de Syam-Cornu : « ... sur une hauteur située... à quelques kilomètres au nord du village de Cornu ». (*Inf. Hist.*, 1970, 3, pp. 112), Cornu étant précisément juché sur cette hauteur. Je n'ai pas non plus inventé les soupçons qui pèsent toujours sur « la probité scientifique » de Stoffel, soupçons soulignés par A. GRENIER (*Manuel d'Archéologie*, t. V, pp. 279-280), vérifiés par Vauvillé en forêt de Compiègne et, à Gergovie-Merdagne, par l'historien cler-

(8) E. THÉVENOT, *op. cit.*, p. 105.

(9) Jacques HARMAND, *Une campagne césarienne. Alésia*. Paris, 1967, p. 199 ssq.

(10) J. LE GALL, *Les conditions d'un siège : Alésia* (*Revue des Etudes Latines*, t. XLVII, 1969, p. 83).

(11) Général H. MARTIN, dans *Le Monde* du 19 mai 1970 (« Correspondance »).

(12) B. GUITTONNEAU, *Où donc se trouvait Alésia?* (*Histoire pour tous*, novembre 1966).

(13) MAILLARD DE CHAMBURE, *Rapport... sur les fouilles faites à Alise en 1839*, Dijon, 1839, p. 26.

(14) J. QUICHERAT, *Examen des armes trouvées à Alise-Sainte-Reine*, Besançon, 1865, pp. 23 et 24.

(15) P.-M. DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, 1952, p. 42.

(16) E. DESJARDINS, *Alésia (Septième Campagne de Jules César)*, Paris, 1859, p. 66.

(17) J. LE GALL, *Alésia, Archéologie et Histoire*, Paris, 1963, p. 66.

montois Marcellin BOUDET. Trop de mystère plane encore sur la conduite et les résultats des fouilles au pied du Réa pour qu'on puisse accorder à Stoffel une confiance inconditionnelle. Qui nous expliquera, par exemple, comment Pernet, dont je ne mets en doute ni la curiosité intelligente ni la conscience professionnelle, a pu sortir intactes, après 2 000 ans de séjour dans un bas-fond marécageux, des armes romaines que les légionnaires victorieux eussent vraisemblablement récupérées? Comment a-t-il eu la possibilité de récolter une moisson si ample d'armes, de médailles, de débris de toutes sortes, alors que les champs de bataille de Cannes et de Zama n'ont pour ainsi dire rien révélé? « Les traces les plus courantes des heurts d'armées sont des charniers. La « fossilisation » d'épisodes de l'action exige des milieux très particuliers. On ne retrouve en général que des détails isolés (18). » Et comment cette étrange moisson, qui étonnait même un des fouilleurs de 1865 (19), a-t-elle pu être faite en un endroit d'où les ouvriers auraient dû revenir les mains vides puisque le camp des légats était installé sur la hauteur de la montagne nord (*maxime ad SUPERIORES munitiones laboratur quo Vercassivellaunum missum demonstravimus — B.G. VII, 85, 4*) alors que le camp D est au pied du Réa? Pourquoi la liste que présente NAPOLEON III (tome II de l'*Histoire de Jules César*) des objets trouvés à Alise par Pernet est-elle si différente de l'original établi par l'inventeur lui-même que l'on est amené à penser que celle de l'Empereur est fautive? (20)? Et pourquoi M. PIGANJOL nous a-t-il mis en garde contre les « truquages dont on se rendit coupable au temps de Napoléon III (21) »? Ces questions, sans que la liste en soit close, n'incitent-elles pas à un prudent scepticisme?

Je n'ai pas demandé à G. Colomb comment César dessinait ses camps ou ses fossés. M. J. Harmand m'avait donné les cotes, et les profils des fossés d'Alise (22). Il serait trop long de faire ici le point de cette question. Mais il convient de rappeler à M. Louis Harmand que des esprits aussi autorisés que le sien estiment plus que douteuse l'authenticité du prétendu camp césarien de Nointel (23), dont il fait abusivement si grand cas (*Inf. Hist.*, 1969, 4, p. 160); en réalité, même si on les compare aux résultats des fouilles de Mathérat, les fossés d'Alise, en grande majorité trapézoïdaux, n'ont rien de césarien (24).

(18) Jacques HARMAND, *op. cit.*, pp. 320 ssq.

(19) *Ibid.*, p. 319.

(20) *Ibid.*, p. 319. Ont disparu, en particulier, de la liste de Pernet 227 javelots et 160 lances. En revanche, la liste de l'Empereur fait état de monnaies, médailles, pointes de flèches, colliers, anneaux, fibules et tessons qui ne figurent pas sur celle de Pernet. Et ce sont cependant ces fausses « indications » de l'ouvrage impérial qui devinrent officielles, puisque le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* les a répétées en 1867. On ne peut plus mettre en cause la fidélité de la mémoire de Pernet depuis que sa petite-fille, qui habite à Alise, a retrouvé le dossier des « notes 1861 et suivantes » de son grand-père.

(21) A. PIGANJOL, *La Conquête romaine*, 5^e édit., P.U.F., 1967, p. 507.

(22) J. HARMAND, *op. cit.*, pp. 157 ssq.

(23) J. HARMAND, *Une question césarienne non résolue: la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation* (*Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1959). Cf. p. 277 : « Il est regrettable que depuis 15 ans environ le Bois des Côtes et ses abords soient devenus la source de référence française pour la technique des travaux de César ».

rien (24). Pour les camps d'Alise, M. Jacques Harmand est moins rassuré que M. Louis Harmand et il insiste avec raison sur l'aspect celtique (ou barbare?) de camps (25), qui, même aménagés, étaient, tels qu'ils sont placés et conçus, inaptes à recevoir le choc éventuel d'une multitude innombrable d'assaillants, puisque toute la Gaule avait rendez-vous à Alésia (*B.G. VII, 71, 2*). Les historiens d'Alise n'ont pas vu cet aspect exceptionnel que présentaient nécessairement les travaux romains de fortification autour d'Alésia, où César devait faire front aux « troupes les plus nombreuses concentrées en un seul lieu » (*B.G. VIII, 1, 2*). Si malgré l'insuffisance des effectifs légionnaires (*B.G. VII, 72, 2*) et la violence des assauts gaulois, les lignes romaines sont, dans l'ensemble, demeurées intactes, c'est qu'elles étaient protégées à Alésia, par un système de fortification d'une puissance exceptionnelle que l'archéologie n'a pas retrouvée dans les plaines d'Alise non plus que sur les plateaux, à flanc de colline, où sont installés, autour d'Alise, des camps qui, à Alésia, occupaient les crêtes (*B.G. VII, 80, 2*). Les camps d'Alise, tous en position défavorable, eussent été submergés, comme le fut, à Alésia, le camp Nord, le seul qui n'occupait pas la crête de la montagne, trop vaste pour que César ait pu l'englober dans ses lignes (*B.G.*, VII, 83, 2). Il n'aurait pas hésité, au Réa, à allonger sa ligne de circonvallation pour installer à la cote 401 le camp D si dangereusement exposé au pied de la hauteur. Une telle méprise est indigne de ce grand capitaine.

Le site.

Il est évident que M. Louis Harmand n'a jamais vu le site de Syam-Cornu. S'il consent à lui faire un jour une de ces visites que nous rendons régulièrement au site de l'Auxois, nous nous expliquerons sur place. « La savante ordonnance de la contrevallation, de même que celle de la circonvallation », telle que la voit M. Louis Harmand dans les plaines d'Alise et qu'il oppose dédaigneusement à une organisation militaire établie économiquement sur une position

(24) M. G. METHÉRAT, *La Technique des Retranchements de César* (*Gallia*, t. I, fasc. I, Paris, 1943, p. 89).

(25) J. HARMAND, *Une campagne césarienne...*, pp. 226 ssq. Aux pages 157 et 158, M. J. Harmand présente un tableau de 24 fossés sondés à Alise. Sur 24, 18 sont trapézoïdaux! L'ouverture de ces fossés oscille entre 6,60 m et 3,20 m (4,50 m, chez César) et la profondeur, entre 1,20 m et 2,20 m. Le fond atteint parfois la largeur de 2,50 m. Or, à Alésia, seul le fossé de vingt pieds, taillé à pans verticaux, offrait un fond plat. Mathérat, parlant des *fossae* de *vallum* de Nointel, écrit : « Tous... sans exception sont de type surnommé « triangulaire ». Il explique que le fossé triangulaire utilise la section la plus avantageuse et interdit à un homme de se tenir debout (*op. cit.*, p. 89). Ajoutons qu'un fossé militaire ne doit pas offrir de surface pleine permettant à l'ennemi de se rassembler pour donner l'assaut. Quant à la profondeur des fossés, elle correspond, à Nointel, à la moitié de leur largeur. On est loin du compte à Alise! Voilà pourquoi j'ai parlé des fossés de drainage; les fossés d'Alise en ont toutes les caractéristiques : faible profondeur, grande ouverture et large fond plat. Chifflet écrivait en 1862 que « l'extrême perméabilité du sol n'eût point permis d'y [autour d'Alise] pratiquer des fossés secs comme l'étaient ceux de César; tous, ils eussent été forcément à l'instant remplis d'eau. Je dis plus : en abaissant le sol au niveau qu'il devait avoir, il y a dix-neuf siècles, les Laumes [« lamma » = endroit bourbeux] n'étaient pas une plaine, mais un lac peut-être, assurément un marais inabordable » (*Etude sur l'Alésia de la Franche-Comté*, Besançon, 1862, pp. 10-11).

jurassienne qu'il ignore est une architecture fantaisiste (26), qui eût coûté cher à César, d'autant plus que la « savante ordonnance » de circonvallation est, à Alise, pratiquement inexistante. En réalité, le périmètre de la place d'Alesia est tel qu'aucune armée antique n'aurait eu les moyens de la bloquer efficacement sur 36 kilomètres de lignes — qu'on est très loin de retrouver autour d'Alise! — face à 300 000 assaillants résolus à vaincre (B.G., VII, 76, 5) et qui avaient le choix des points de rupture, si la nature n'avait offert aux légions des possibilités d'établir aux moindres frais une ligne de résistance inébranlable. Le site jurassien, que dénigre M. L. Harmand, a impressionné un archéologue renommé, chargé de mission officielle, qui l'a jugé, par comparaison avec l'Alésia des *Commentaires*, « géographiquement indiscutable ». Il a constaté, en particulier, que « La Lemme et la Saine, modestes sous-affluents du Doubs » comme l'écrit ironiquement M. L. Harmand (en confondant le Doubs avec l'Ain) sont de puissants cours d'eau de montagne, qui lèchent (*sub-luebant*) les flancs de l'oppidum, comme l'exige César. Comparés à ces *flumina*, l'Oze et l'Ozerain sont de petits cours d'eau (*rivi*) qui n'auraient été d'aucun secours aux assiégés puisqu'ils coulent à près d'un kilomètre de l'oppidum-réfuge (!) d'Alise.

Le texte de César, que confirme en l'éclairant celui de Florus: *quippe cum octoginta milia... abruptis ripis defenderent...* « Alors que 80 000 hommes... protégés par des rives abruptes (celles des *flumina* entourant le plateau escarpé d'Alesia, commente M. P. JAL) défendaient cette très grande cité... »] rejette à lui seul le site de l'Auxois (27).

Je maintiens que l'ascension de la montagnette d'Alise n'aurait pu décourager des légionnaires qui avaient, en quelques minutes, escaladé la hauteur de Gergovie autrement plus abrupte, qu'on la situe à Merdogne ou aux Côtes de Clermont; et ce n'est pas moi qui ai écrit que « ... sur près de la moitié de son circuit on aborde Alésia [Alise] par une montée facile. César aurait pu tenter l'escalade (28) ». Le raidillon de la Croix Saint-Charles venant du col du Penneville ne suffit pas à prouver, comme le croit M. Louis Harmand (*Inf. Hist.*, 1970, 3, p. 113) qu'Alise était partout d'accès difficile. Le Mont Auxois présente à l'ouest et au nord-ouest des pentes qui auraient tenté un général pressé et peu soucieux de voir fondre sur ses arrières une immense armée, alors qu'il disposait d'une force de frappe double de celle avec laquelle il avait failli s'emparer de la cité arverne et que son adversaire s'était privé du soutien de sa cavalerie, arme si efficace pour désorganiser un assaut de fantassins, surtout quand ils sont au pied d'une muraille. En revanche, les cavaliers germains eussent efficacement soutenu une attaque massive de légionnaires.

(26) Je m'expliquerai ailleurs nettement, texte latin à l'appui; mais, même telle qu'on l'imagine encore communément, la contrevallation eût été irréalisable dans les plaines d'Alise, étant donné que les effectifs disponibles étaient sensiblement réduits (B. G., VII, 73, 1) et que le temps eût manqué pour remuer les millions de mètres cubes de terre que représente le volume des excavations indispensables dans un site de plaine comme celui d'Alise (Cf. A. GRAVOT, *Etudes sur l'Alésia de César...*, Nantua, 1862, pp. 120 ssq.). — Sur la faiblesse de la circonvallation, cf. J. HARMAND, *op. cit.*, pp. 189, 195, 197.

(27) FLORUS, *Œuvres*, t. I, Les Belles-Lettres, pp. 105 et 106.

214 (28) Camille JULLIAN, *Vercingétorix*, Paris, 1914, p. 261.

Les expressions latines.

ADMODUM EDITO LOCO.

Je ne vois pas pourquoi le fait de traduire par « très élevé » l'expression *admodum edito loco* trahit « une arrière-pensée évidente de justifier le choix du Mont Cornu » (*Inf. Hist.*, 1970, 3, p. 113). N'est-ce pas une même « arrière-pensée évidente » qui incite M. L. Harmand à traduire autrement? Pourquoi cette chicane? On me reproche de donner à *editus* un sens qui ne convient qu'à *excelsus*, alors que le dictionnaire d'ERNOU, auquel se réfère M. L. Harmand précise que ce terme est « synonyme de *excelsus* ». D'autre part, M. Harmand a oublié de signaler la présence, dans cette expression, de l'adverbe *admodum*, équivalent — chez César — de *valde* (cf. MEUSEL, *Lexicon Caesarianum*), qui donne à *editus* valeur du superlatif *editissimus* inusité à l'époque classique. De sorte que si *editus*, « bien saillant » (mais non pas « isolé »), peut convenir au Mont Auxois (comme il convient aussi à la hauteur de Cornu), *admodum editus* traduit l'élançement d'une hauteur impressionnante, qui n'est pas celle de l'oppidum bourguignon.

OPPIDUM ET URBS.

La place forte d'Alésia se composait d'un oppidum (B.G., VII, 69, 1) et d'une citadelle (= *arx*; B.G., VII, 84, 1). L'oppidum comportait une agglomération (*urbs*). Je n'ai jamais distingué l'*urbs* de l'oppidum, comme l'affirme M. Louis Harmand (*Inf. Hist.*, 1970, 3, p. 114). J'ai constaté seulement, après Maillard de Chambure et M. Jacques Harmand, que l'habitat d'Alise ne constituait qu'une simple petite bourgade et qu'elle ne pouvait donc justifier l'appellation de *urbs* que lui applique César (B.G., VII, 68, 3). « Oppidum habité (*urbs*), pourvu d'une citadelle (*arx*) », telle est l'exacte définition que j'ai donnée de la place d'Alésia (*Inf. Hist.*, 1968, 2, p. 79). *Urbs* désigne donc un élément de l'oppidum, comme l'est aussi la citadelle, sans que ces deux termes soient totalement « synonymes » quand César prend la peine de les distinguer.

Pour ce qui concerne le *murus* et l'*arx*, pratiquement inexistants à Alise, je renvoie M. Louis Harmand à la thèse de M. Jacques Harmand, dont je n'ai fait que reprendre les indications autorisées (29).

FLUMEN.

M. Louis Harmand écrit à tort que « à la différence de *fluvius* qui, sans ambiguïté, correspond à « fleuve », l'emploi de *flumen* est très variable chez César, quant à la dimension du courant d'eau... » (*Inf. Hist.*, 1970, 3, p. 120). Il devrait savoir que le terme *fluvius* ne se rencontre pas chez César, qui oppose les grands et les moyens cours d'eau aux petits en se servant des seuls *flumen* et *rivus*, le *rivus* n'étant mentionné que s'il offrait des difficultés naturelles de franchissement. On peut aisément s'assurer de l'importance du *flumen* césarien (cours d'eau large ou profond), puisque César en indique régulièrement le nom, à de rares exceptions près : l'Èbre, l'Àpsus, la Tamise, le Danube, la Loire, la Seine, l'Escaut, la Saône, etc., M. Jacques Harmand a constaté de même (p. 269 de l'ouvrage cité dans la note 23) que « Hirtius et César emploient constamment le terme *flumen* pour les fleuves les plus considérables. » Les *flumina* d'Alésia devaient être comparati-

(29) J. HARMAND, *op. cit.*, pp. 35 et 50.

UN JOURNAL PARISIEN SOUS L'OCCUPATION (1940-1944) :

« LES NOUVEAUX TEMPS »

La thèse que nous présentons aujourd'hui pour les lecteurs de *l'Information Historique* (1) est une œuvre de pionnier, avec tout ce que pareille entreprise comporte d'imperfections (2) : étudier un quotidien parisien de l'occupation était certes une tentative hasardeuse, mais nous avons pensé qu'il était utile de le faire, même s'il était besoin de défricher sur notre passage, ne serait-ce que pour montrer la voie. De fait, nos sources se sont révélées plus riches que nous l'espérions de prime abord : aux comptes rendus sténographiés du procès de Jean LUCHAIRE, directeur des *Nouveaux Temps*, et aux collections complètes du journal vint rapidement s'ajouter une documentation d'archives provenant du *Centre de Documentation Juive Contemporaine* (Paris), de la *Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine* (Nanterre) et du *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*.

(1) Claude LÉVY, *Les Nouveaux Temps* (1^{er} novembre 1940-17 août 1944). *Essai d'étude d'un journal parisien de l'occupation*. Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat de 3^e cycle en Sciences de l'Information. Paris, 6 février 1971, iv-322 p. dactylographiées, annexes, 7 fig. et une photographie h.-t.

Le jury, réuni à l'Institut français de Presse (Paris-II), était présidé par M. le Doyen Jacques GODECHOT, assisté de M. Jacques DROZ, professeur à Paris-I et de M. Henri MICHEL, directeur de recherches au C.N.R.S. La thèse a obtenu la mention *très bien*.

(2) Jusqu'à ce jour, les monographies relatives aux journaux parus sous l'occupation sont rares. Mme Michèle COTTA a publié, dans la collection « Kiosque » (A. Colin, 1964, 334 p.) *La Collaboration, 1940-1944*. Un professeur canadien, M. R.-L. BENNET, a soutenu à Caen une thèse de doctorat d'Université (1965) : *L'évolution de l'opinion publique dans la*

(suite de la page 214)

vement larges ou profonds. « C'est faire beaucoup d'honneur à l'Oze et à l'Ozerain que de les appeler *flumina* », rappelait déjà C. JULLIAN dans la note VI de son *Vercingétorix*. A qui fera-t-on croire que l'Ozerain eût été vu comme un *flumen*? C'est un ruisseau de 3 à 5 mètres de largeur où coulait au mois d'août dernier, à la perpendiculaire du bourg d'Alise, juste assez d'eau pour servir d'abreuvoir aux bestiaux de la plaine méridionale? Cette plaine, qui s'étale entre le Mont Auxois et la Montagne de Flavigny, n'a d'ailleurs pas d'existence dans le texte de César puisque le site d'Alésia ne comportait qu'une seule plaine de 3 000 pas de longueur (précision donnée trois fois par César), située *ante oppidum* (B.G., VII, 69, 3; 70, 1; 79, 2), alors que la plaine apparaît partout autour du Mont Auxois, côté oriental excepté. Quelle localisation, précise dans l'esprit de César, déterminerait l'indication topographique *ante oppidum* dans le site de l'Auxois, où la plaine s'étale partout devant l'oppidum, au sud, à l'ouest et au nord?

(sera continué)

RENÉ POTIER,
Professeur honoraire
au Lycée Malherbe, Caen.

La lecture de la presse de la Libération, que nous avons menée au-delà de 1950, nous a été particulièrement utile; nous avons également procédé à l'interview de ceux qui avaient soit participé au journal soit connu les dirigeants des *Nouveaux Temps*. Le bilan de nos recherches a été donné *in fine*, pp. 297-314.

Si un quotidien se caractérise par les idées qu'il défend et si une part appréciable de cette étude a été consacrée à l'analyse de contenu, il était indispensable de rechercher les origines du journal et d'en retracer l'existence : le destin de Jean Luchaire aurait été sans doute différent si, un jour de Pâques 1930, il n'avait pas reçu la visite d'un professeur de dessin allemand, Otto Abetz, dont Hitler devait faire un ambassadeur à Paris en août 1940. L'étude comprend donc trois parties.

I. Nous avons consacré une quarantaine de pages (pp. 1-42) aux *origines des Nouveaux Temps*, c'est-à-dire à la période de l'entre-deux-guerres. Nous y présentons le personnage principal, Jean Luchaire, petit-fils et fils d'universitaires (son grand-père a été l'historien d'Innocent III), qui a reçu de par ses séjours familiaux en Italie (il y est né en 1901) une éducation européenne et qui, trop jeune pour avoir combattu lui-même, a été un témoin lucide du carnage. Très tôt entré dans le journalisme, il collabore activement à de nombreux organes, dont *Le Petit Parisien*, *L'Ere Nouvelle* et *L'Homme libre*; en 1925, il devient chef du service diplomatique, puis secrétaire général de *La Volonté* (radical), qu'on dit subventionnée par l'Allemagne de Weimar et dont le directeur, Albert DUBARRY, est le symbole même de la vénalité de la presse. Pendant les huit ans qu'il y passera, Luchaire sera à bonne école. En 1927, il fonde une revue destinée aux « jeunes générations » de l'après-guerre, *Notre Temps*, qui doit être la tribune des « Jeunes Turcs » du parti radical et qui se préoccupe de « construction européenne ». Luchaire parvient à intéresser Briand, qu'il a rencontré à Genève notamment, à sa publication : grâce à une subvention du Quai d'Orsay, portée de 10 000 à 20 000 francs de l'époque, *Notre Temps*, qui était mensuel, devint bi mensuel, puis hebdomadaire dès 1930. Fort bien faite (Pierre BROSOLETTTE, Jacques KAYSER, Daniel ROPS y donnent des articles), cette revue qui tire à 20 000 exemplaires, est lue non seulement par une *intelligentsia* parisienne, mais par une élite de la bourgeoisie libérale, surtout au sud de la Loire.

Le succès rencontré par *Notre Temps*, qui soutient indéfectiblement la politique de Briand, explique que ce soit vers son directeur qu'Abetz ait été aiguillé par l'*Office allemand* de Paris. Au nom des associations de jeunesse de tous bords, celui-ci propose à Luchaire

presse du Calvados, de l'invasion au débarquement. Etude des principaux journaux de la région caennaise, qui est aujourd'hui parue. Un étudiant de l'Institut français de Presse, M. FIX, a soutenu un mémoire sur le quotidien parisien *Le Matin*. M. Henri MICHEL et l'auteur de ces lignes préparent un chapitre sur cette période pour le tome IV de *l'Histoire générale de la presse française*, publiée sous la direction de MM. C. BEL-LANGER, J. GODECHOT, P. GUIRAL et F. TERROU aux P.U.F.